



DILLUANT 302 UNIVERSEL

FORMAT DE VENTE

25 L, 5 L, 1 L, 500 ml

DESCRIPTION

Diluant à évaporation rapide pour tous types de peintures. Il possède un grand pouvoir dissolvant et dégraissant.

DOMAINE D'APPLICATION

Nettoyage des outils pour les produits pour lesquels cela est recommandé.

Diluant utilisé dans la plupart des traitements synthétiques industriels.

PROPRIÉTÉS

- Pouvoir de nettoyage élevé
- Vitesse d'évaporation rapide
- Excellente compatibilité avec la plupart des produits à base de solvants

DONNÉES TECHNIQUES

CLASSIFICATION

ASPECT	Liquide	
COULEUR	Transparent Incolore	
COULEUR	Caractéristiques	
DENSITÉ	0,84 ± 0,02 g/ml	ISO 2811-1

PROCÉDURE D'APPLICATION

Application

Pour réguler la viscosité d'application. Ajouter au vernis ou à la peinture dans les proportions indiquées dans la fiche technique du produit utilisé. Agiter manuellement ou à l'aide d'un dispositif mécanique (mais lentement) jusqu'à obtenir un mélange parfaitement homogène. Utiliser comme diluant pour le nettoyage des outils.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Santé et sécurité

Pour toute information relative aux questions de sécurité concernant l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination des résidus de ce produit, les utilisateurs doivent consulter l'étiquetage et la version la plus récente de la fiche de données de sécurité correspondante, qui contient les données physiques, respectueuses de l'environnement, toxicologiques et autres informations relatives à ce sujet.

RÉSIDU : DANGEREUX. LER : 080111

Stockage

La durée de conservation du produit dans son emballage d'origine non ouvert, à une température ambiante comprise entre 5 °C et 30 °C, est de 24 mois à compter de la date de fabrication. Le stockage doit s'effectuer dans un endroit frais et sec, dans les emballages d'origine, bien fermés et en bon état, à l'abri du gel et de l'exposition directe au soleil.

Position tarifaire

Code TARIC : 3814 00 90

Remarque

Les données indiquées dans cette fiche technique peuvent être modifiées en fonction d'éventuelles variations de formulation et, dans tous les cas, elles constituent des valeurs indicatives qui ne dispensent pas de réaliser les essais appropriés afin de vérifier l'adéquation du produit à un chantier donné.